

CONDITIONS GENERALES DE VENTES

Les présentes conditions générales applicables à toutes les ventes effectuées par la Société CLIPCONCEPT. Elles l'emporteront sur les conditions générales d'achat figurant sur les documents du client. Elles ne sauraient être modifiées qu'avec l'accord exprès et écrit de la Société CLIPCONCEPT, donné par son gérant.

1. COMMANDE ET ACCEPTATION

Notre proposition est valable pendant trente jours à compter de sa date ; la vente n'est parfaite que sous réserve d'acceptation écrite de la commande de l'acheteur par la Société CLIPCONCEPT. L'acceptation par le client du matériel expédié par la Société CLIPCONCEPT vaut dans tous les cas sans réserve sur les présentes conditions.

Toute modification demandée après la validation des plans par le client, sera facturée et le délai de livraison sera reporté.

2. EXECUTION

La Société CLIPCONCEPT ne s'oblige qu'à fournir le matériel décrit dans ses documents de soumission (s'ils existent) ainsi que dans l'accusé de réception de commande et dans les documents annexes.

3. SPECIFICATIONS

La Société CLIPCONCEPT ne prend pas sous sa responsabilité de veiller à la conformité du matériel vendu aux règles, normes ou spécifications techniques imposées par un quelconque cahier des charges ou une quelconque réglementation du pays où sera utilisé le matériel, à moins qu'il n'ait été fait mention expresse de la destination et de l'utilisation du matériel et de l'applicabilité de ces règles, normes ou spécifications dans la commande et dans l'acceptation de celle-ci par la Société CLIPCONCEPT et que copie en ait été donnée à la Société CLIPCONCEPT avant cette acceptation.

4. IMPORTATION, TRANSPORTS, TAXES ET AUTRES COUTS

Les droits de douane, taxes sur le chiffre d'affaire et autres taxes et les frais tels que le transport et l'assurance sont à la charge de l'acheteur, sauf convention expresse contraire.

5. DOMMAGES DE TRANSPORT

Lorsque la Société CLIPCONCEPT prend à sa charge l'assurance du transport du matériel, tous dommages, pertes ou manquants doivent être immédiatement notifiés par le destinataire au transporteur et à la Société CLIPCONCEPT. Faute d'une telle notification, le bénéfice de l'assurance peut être perdu ; la Société CLIPCONCEPT ne saurait alors donner suite à aucune réclamation.

6. GARANTIE ET RESPONSABILITE

Si la mise en service est effectuée par les soins de la Société CLIPCONCEPT, le matériel est garanti pièces et main d'oeuvre sous conditions pendant une durée de douze mois à compter de la date de sa mise en service. (Maximum 1 mois après la date de livraison)

Pendant cette durée, CLIPCONCEPT garantit que son matériel est exempt de tout défaut provenant, soit de la mauvaise qualité des matières employées, soit d'un vice de fabrication.

Si la mise en service est effectuée par le client, les pièces seront garanties pour une durée de 12 mois sous conditions, à compter de la date de livraison.

Conditions de la garantie des pièces : le client doit adresser un bon de commande de l'élément défectueux à CLIPCONCEPT, ce qui génèrera sa facturation. Le client devra expédier à sa charge l'élément défectueux dans un délai de 10 jours pour expertise. CLIPCONCEPT établira un avoir correspondant à son client, uniquement s'il y a constat d'un défaut.

La garantie ne saurait jouer hors du domaine ci-dessus délimité, en particulier, elle ne s'applique pas lorsque le matériel :

- a été stocké par le client ou par un tiers dans de mauvaises conditions,
- n'a pas été installé conformément aux spécifications d'CLIPCONCEPT et aux règles de l'art,
- a été modifié par le client ou par un tiers sans accord écrit de la Société CLIPCONCEPT,
- a souffert d'un défaut d'entretien ou d'une utilisation anormale.

Est également exclus de la garantie, les pièces d'usure, telles que les filtres, pots d'humidificateur,

Le client doit signaler par écrit à la Société CLIPCONCEPT tout défaut dans les deux semaines qui suivent sa constatation, faute de quoi il perd le bénéfice de cette garantie.

La garantie et la responsabilité contractuelle ou légale de la Société CLIPCONCEPT ne pourront être invoquées que lorsque le prix aura été intégralement payé. Elles ne pourront en aucun cas excéder le montant du prix d'achat des éléments défectueux.

La Société CLIPCONCEPT décline toute responsabilité pour tout accident, dommage ou perte qui pourraient, directement ou indirectement, causer le matériel livré par elle, ou le fonctionnement ou le non fonctionnement de ce matériel.

7. LIVRAISON

Le délai de livraison est fixé à 8 semaines à partir de l'intention de commande ou de la commande : 4 semaines sont consacrées à l'étude et aux approvisionnements (dont 1 semaine pour la validation des plans par le client). Le délai de livraison de 4 semaines commence à la réception de la validation des plans par le client. Ce délai est susceptible de varier selon les charges de l'usine. Si un composant annexe est fourni par le client (ex : la régulation, ...), le client devra fournir à CLIPCONCEPT les éléments techniques relatifs à ce composant lors de la commande. La livraison devra intervenir au moins 15 jours avant la date de départ usine. En cas de non-respect, le délai de livraison sera reporté.

8. TRANSFERT DE RISQUES ET DU TITRE DE PROPRIETE

Le client assume tous les risques et frais relatifs au matériel vendu à compter de la date de livraison. Néanmoins, la propriété se sera transférée qu'après complet paiement du prix en principal et accessoires.

9. PAIEMENT

A défaut de convention expresse contraire, les conditions de paiement du matériel seront les suivantes :

- France (y compris DOM TOM) : 30 % d'acompte à la commande et 70 % après livraison par chèque bancaire ou virement bancaire sans escompte dans les 30 jours.

- Hors France : 100 % par crédit documentaire irrévocable et confirmé par une banque Française émis lors de la passation de commande sans escompte.

Si des modalités de règlement dérogatoires ont été négociées et prévoient un règlement par effets de commerce, ceux-ci devront être acceptés et retournés au VENDEUR par le CLIENT dans le délai de quarante-huit (48) heures à compter de la date de livraison du matériel.

Toute somme due se verra appliquer de plein droit un intérêt égal à une fois et demi le taux de l'intérêt légal (art. 3 de la loi 92-1442 du 31/12/92).

10. ANNULATION

La Société CLIPCONCEPT n'est pas tenue d'accepter une annulation de commande. Au cas où une commande serait totalement ou partiellement annulée par le client sans qu'il y ait faute de la part de la Société CLIPCONCEPT, et que celle-ci accepterait cette annulation, il serait dû à cette dernière les frais et coûts en résultant, notamment les frais engagés par la Société CLIPCONCEPT et le bénéfice que celle-ci aurait réalisé si le client n'avait pas manqué à ses engagements.

11. LOIS APPLICABLES – JURIDICTION

Les contrats passés par la Société CLIPCONCEPT sont régis et doivent être interprétés selon les lois françaises. En cas de contestation, le Tribunal de Commerce de Dijon est compétent.